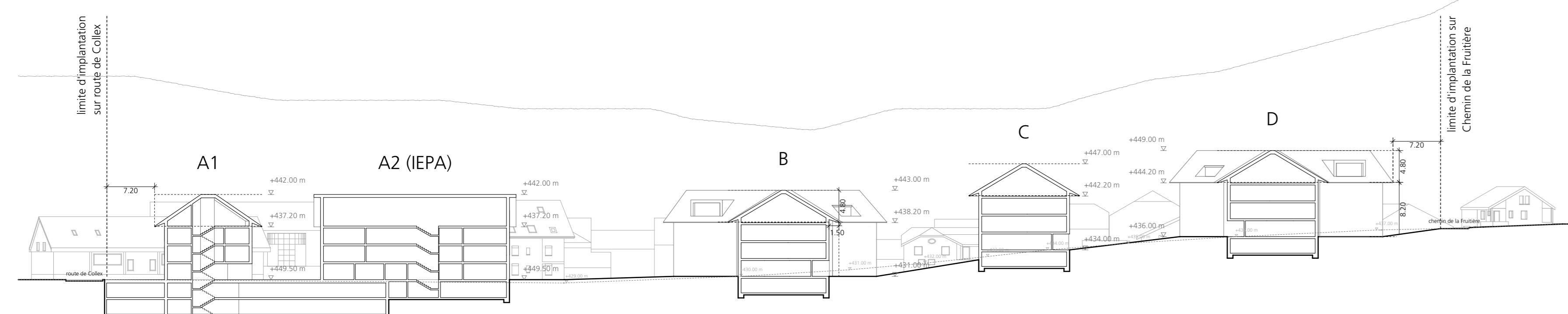


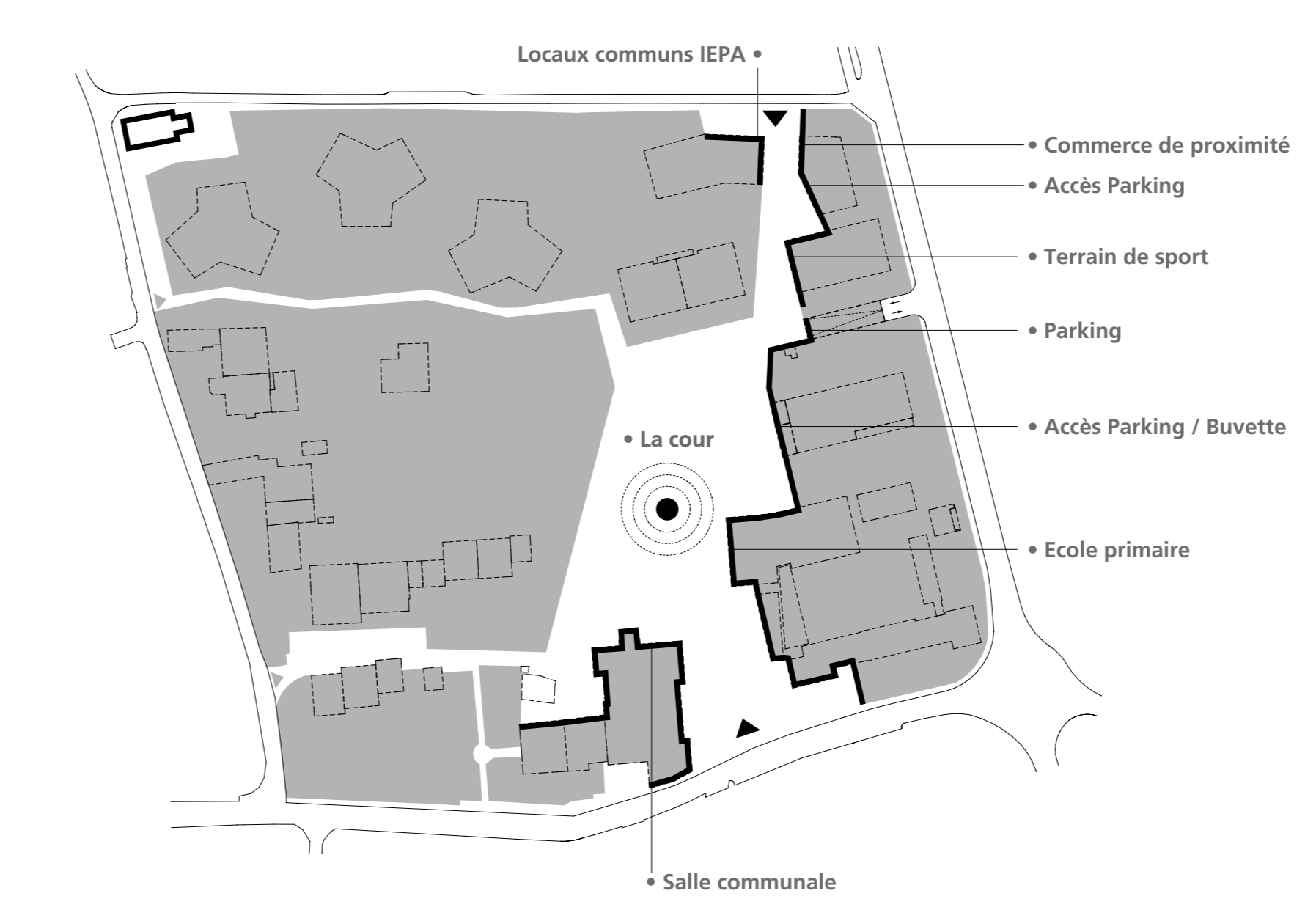


plan de situation - éch. 1:500



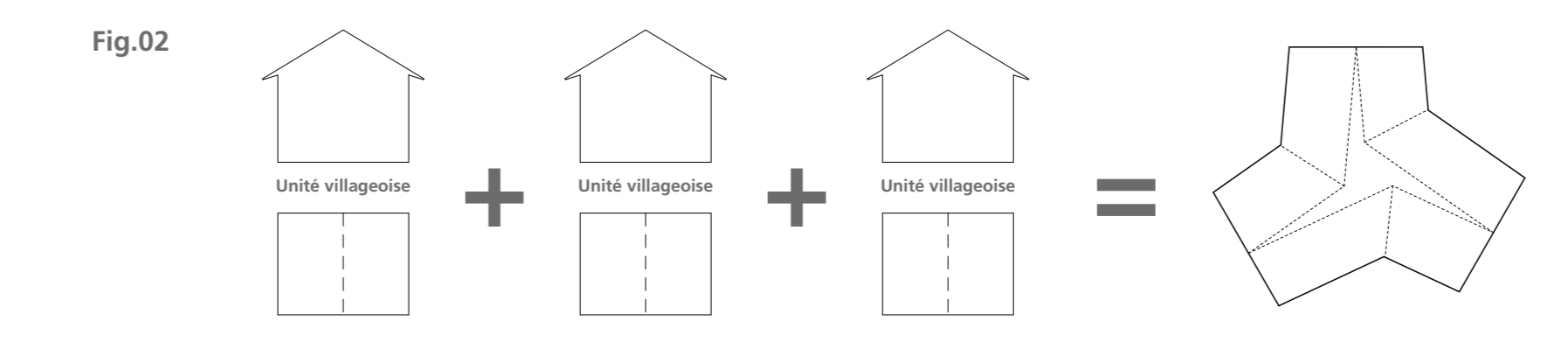
profil de la parcelle - éch. 1:500

Fig.01 Hiérarchie du centre villageois



• Lecture du site
La prise en compte de l'image de synthèse, pour le développement du village de Collex-Bossy, pose comme postulat, la question de la plénitude du lieu, le renforcement de son caractère, face à l'urbanisation en cours. Ceci avec la volonté de proposer des solutions qui conjuguent les besoins actuels, notamment la création de logements et l'harmonie du village dans son paysage. La situation exceptionnelle de la parcelle, offre des vues panoramiques dans presque toutes les directions, dès que l'oeil s'élève de quelques mètres. La vue sur le Jura, sur les Alpes et le contexte rural, confèrent au lieu une identité forte et des qualités intrinsèques, que le projet cherche à mettre en valeur.

• Stratégie Urbaine
Notre proposition intègre la lecture hiérarchisée du village, entre La Rue, La Cour et Les Vergers, notamment le caractère progressif des traitements du sol et de son utilisation. En ce sens nous proposons de renforcer le statut de "navillons dans un parc" des logements (cf. Fig.03-04), agrémentés de jardins potagers et de d'une zone de pique-nique, ouverte sur la campagne environnante. D'autre part nous proposons de tenir compte de la nature publique du programme implanté au rez-de-chaussée du IEPA, pour offrir une continuité spatiale minérale entre "La Cour du Village" et la placette générée par le projet (cf. Fig.01). Ceci pour offrir une fluidité d'usage entre les différents éléments qui accueillent du public, existants ou à venir. Ce qui est de plus cohérent avec la présence d'un accès au parking public au rez du bâtiment A1 et avec la succession d'éléments qui forment le "front public" de la place (cf. Fig.01).



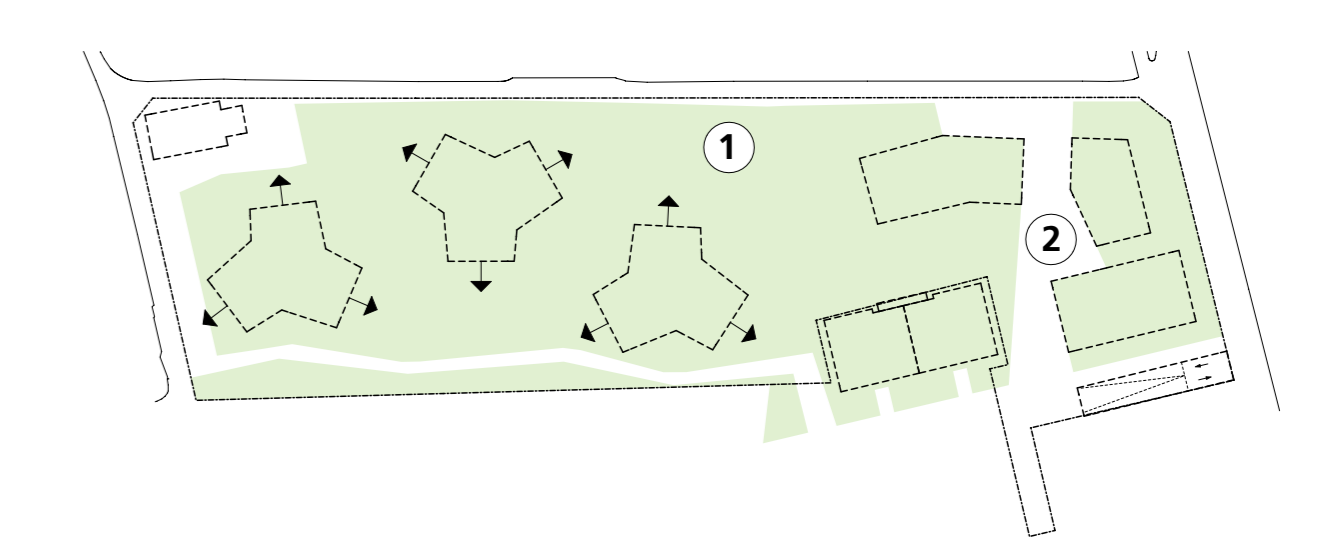
• Stratégie d'implantation
Les bâtiments proposés ont des géométries composées (fig.02), qui épousent avec souplesse la topographie du site et la géométrie de la parcelle. La forme et la position des bâtiments offrent des perspectives à travers le site, vers le paysage et fragmentent les volumes bâtis en éléments de petites dimensions, réduisant l'impact visuel des bâtiments, qui ne sont jamais perçus dans leur ensemble. Les abords générés sont diversifiés et dynamiques, ce qui favorise leurs singularités. Le bâtiment du IEPA et le bâtiment A1 forment une placette qui concentre l'offre d'accueil du public et sera judicieusement complétée par un commerce de proximité (cf. fig.03).

• Concept d'Aménagement Extérieur
Le futur quartier de Collex-Bossy se situe sur la limite ténue entre ville et campagne. Il s'accroche à un environnement villageois constitué de jardins privés des zones résidentielles de villas, mais aussi à un environnement rural composé de champs, de cordons boisés et de bosquets. Nous considérons la proximité et la rencontre de ces deux environnements comme un atout, pouvant "nourrir" le futur quartier, notamment par l'influence d'un langage végétal emprunté à ces deux environnements : haie libre, bosquet, arbre solitaire, alignement, maille et haie taillée.

• Cheminement
Légèrement surélevé dans le pré par leur socle, les bâtiments s'y intègrent parfaitement et sont accessibles par des rampes de moins de 6%. Les allées sont sensiblement incrustées dans le terrain, comme guidées par la topographie modelée du parc. La géométrie découpée de ces cheminements permet de déambuler au plus proche de la pente tout en garantissant des régimes de pente de 5% au maximum (mobilité douce). La transition entre le minéral et le végétal est matérialisée par une variation du revêtement selon les prescriptions du MEP. Ainsi un revêtement constitué de pavés se décline par sa jointure, tantôt en mortier dans les parties minérales (imperméable) jusqu'aux zones plus végétales (semi-perméable) enherbées. Cette variation définit une série d'espaces allant de la place de quartier située entre les dilations du bâti, aux entrées jardinées installées au pied des bâtiments.

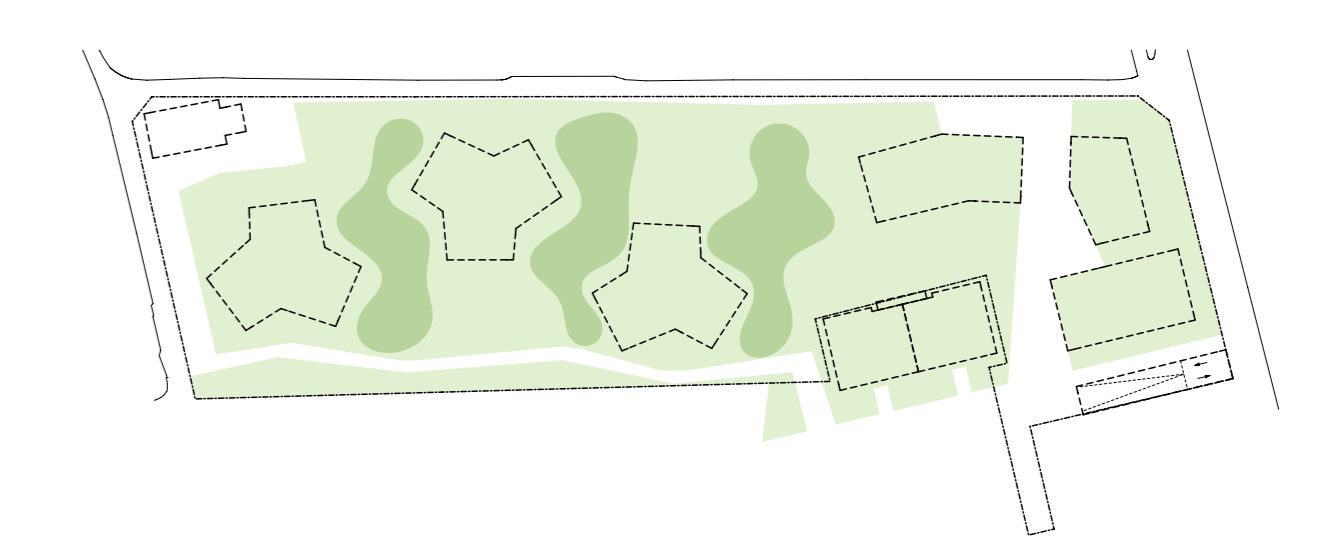
• Jardins potagers
Les jardins potagers sont délimités par une simple différence de topographie matérialisée par un muret siège ou un talus. Une prairie fleurie en lisère et une clôture en saule tressé accompagne ce système délimitant de manière fine les parties privées de celles à vocation plus collectives.

Fig.03 1 - Trois pavillons dans le jardin
2 - Placette d'entrée vers la cours centrale du village



1. Le triptyque bâti propose une orientation rayonnante sur le territoire, tout en minimisant les vis-à-vis.
2. La placette générée entre les deux bâtiments, est en continuité avec la cour du village. Elle produit un lieu intergénérationnel de rencontres et de convivialité, autour des locaux accueillant le public.

Fig.04 La structure des Vergers



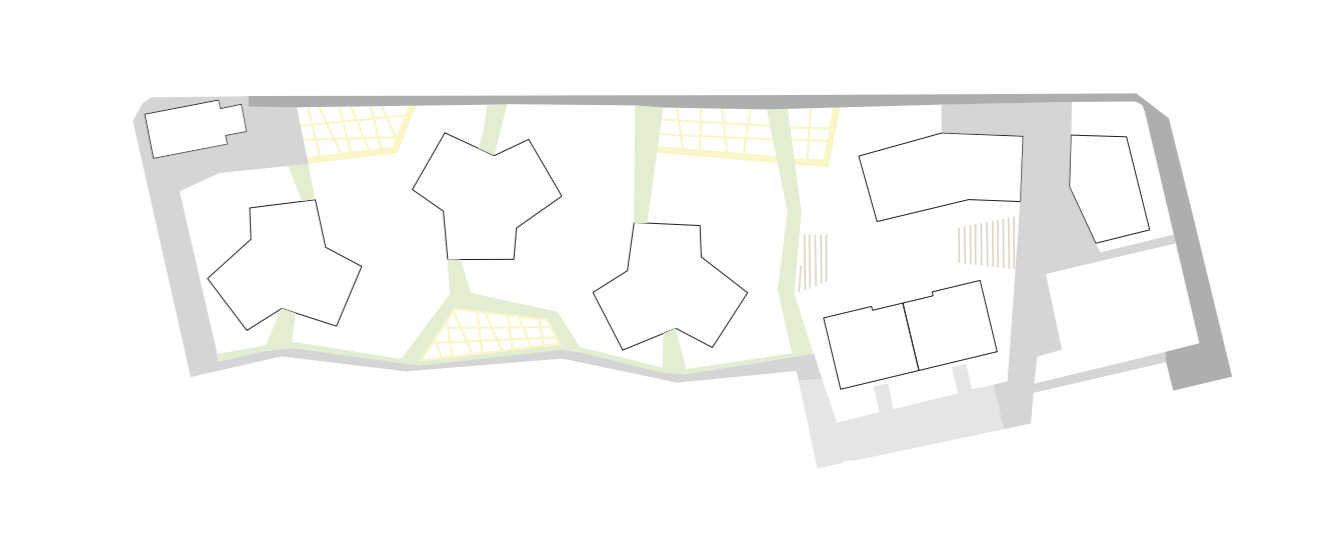
La structure des vergers est caractérisée par la topographie et la morphologie des bâtiments. Les vergers traversent le site et assurent le rôle d'écrans végétaux entre les constructions.

Fig.05 Séquence d'entrée aux bâtiments et jardins potagers



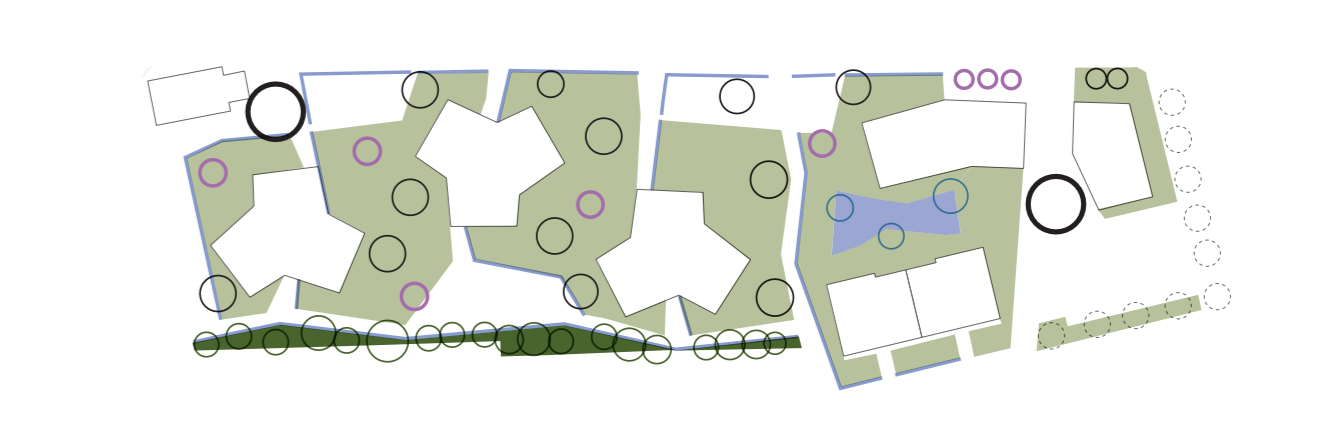
Les circulations extérieures accompagnent les courbes de niveaux et sont matérialisées par des muret sièges ou talus de soutèvements. Ces derniers permettent d'agencer des espaces cultivables et de distinguer les usages privés de ceux à vocation collective.

Fig.06 Traitement des sols



■ Pavés joints sableux
■ Pavés joints mortier
■ Pavés joints enherbés
■ Gazon compact
■ Pisse-pieds

Fig.07 Végétation et gestion des eaux



■ Prairie fleurie
■ Bassin (végétation paudéenne)
■ Sous-bois
■ Gazon durant
○ Arbres à bois blanc
○ Arbres remarquables
○ Arbres remarquables
○ Arbres remarquables
○ Cordon boisé
○ Arbres d'alignement
○ Arbres d'ornement



• Gestion des eaux
Un système de gestion des eaux de pluie en surface participe pleinement à la qualité des espaces libres créant un maillage à forte valeur écologique. Ainsi un réseau de fossés drainants parcourt l'ensemble du quartier, récoltant les eaux de ruissellement des surfaces imperméables (cour et trottoir) et semi-perméables (allée et potager) jusqu'à un bassin de rétention et d'infiltration. En cas de forte pluie, un exutoire permet d'évacuer les eaux vers le réseau de canalisation. Ce bassin est aménagé d'un jardin inondable mettant en scène les techniques écologiques de phytoremédiation (filtration des eaux par palier de strate de végétation). Cette présence végétale anime l'espace même lorsque le bassin est vide. De part et d'autre des aires de pique-nique sont aménagées sur les rives de ce dernier.

• Végétation
Des arbres fruitiers à grand développement (chêne, noyer et châtaigner) ponctuent les espaces ouverts du futur quartier le long du coteau. Leur port large et leur grande taille deviennent des repères au sein du quartier redonnant une échelle verticale au végétal plus adaptée aux nouvelles constructions. Leur forme libre et leur port non taillé rappelle les paysages champêtres alentours. Quelques assises en bois permettent de se rassembler au pied de ces derniers. Dans les rues sont plantés des alignements d'érables en tige qui rythment les parcours. Dans le jardin aquatique une végétation humide (saule blanc, aune et carex) évoque les milieux humides présents en bord de ruisseau. En limite de parcelle au sud, le futur quartier s'appuie sur la plantation nouvelle d'un cordon boisé qui filtre les vis-à-vis entre les futures habitations et la route d'accès de celles existantes. Il est planté d'une végétation indigène composée d'arbres caducs (érable, sorbier, cornouiller) mais aussi d'arbres persistants (pin) garantissant une présence végétale toute l'année.